



ARCHEVECHE des EGLISES ORTHODOXES RUSSES
EN EUROPE OCCIDENTALE

АРХИЕПИСКОПИЯ ПРАВОСЛАВНЫХ РУССКИХ
ЦЕРКВЕЙ В ЗАПАДНОЙ ЕВРОПЕ

EXARCHAT DU PATRIARCAT OECUMENIQUE

ЭКЗАРХАТ ВСЕЛЕНСКОГО ПАТРИАРХАТА

Communiqué N° 02-05 du Conseil de l'Archevêché Réunion du 23 mars 2005

Le Conseil de l'Archevêché s'est réuni, le 23 mars 2005, sous la présidence de S. Em. l'Archevêque Gabriel.

- Mgr Gabriel a informé le Conseil de l'évolution de son état de santé, après l'accident de voiture qu'il a eu le 15 février dernier. Dans l'ensemble, les résultats des analyses médicales sont satisfaisants et Mgr Gabriel pourra donc célébrer les principaux offices liturgiques du Grand carême, de la Sainte et Grande Semaine et de Pâques, en sa cathédrale, à Paris.

- S. Em. Mgr Gabriel a informé le Conseil de la visite de S. Em. le Métropolitte Léon de Carélie, primat de l'Eglise orthodoxe de Finlande, qui a effectué un séjour à Paris, du 10 au 14 février 2005. Durant ce séjour, le Métropolitte Léon a célébré à deux reprises la Divine Liturgie avec Mgr Gabriel, le samedi 12 février, en l'église Saint-Serge, et le dimanche 13 février, en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky. Il a également visité le monastère Notre-Dame-de-toute-Protection, à Bussy-en-Othe, et assisté à la célébration des vigiles dominicales, en la paroisse de la crypte de la Sainte-Trinité. Le 13 février, il a participé à la séance académique solennelle de l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge, au cours de laquelle lui a été remis le doctorat honoris causa que lui a décerné l'Institut de théologie. Dans la soirée du 13 février, un dîner a été donné en son honneur avec les membres du Conseil de l'Archevêché et le marguillier de la Cathédrale. Il a été souligné l'importance de développer les relations entre l'Archevêché et l'Eglise de Finlande, notamment par le biais d'échanges de jeunes et d'étudiants.

- Vie des paroisses :

Mgr Gabriel a informé le Conseil qu'il avait confié au Prêtre Emmanuel Bachev la charge pastorale de la paroisse de Perpignan.

A Maastricht, une célébration liturgique mensuelle est désormais assurée par l'Archiprêtre Pierre Sontag, recteur de la paroisse de Düsseldorf.

- Biarritz : Les actions engagées en justice par la paroisse, afin de récupérer l'église qui lui a été prise de manière anti-canonique et illégale, sont en cours et devraient prochainement passer devant le tribunal. Dans un premier temps, les juges seront appelés à nommer un administrateur judiciaire, avant que le tribunal ne se prononce sur le fond de l'affaire.

L'Assemblée Générale annuelle de la paroisse a été fixée par le Conseil paroissial au dimanche 10 avril. Il a été demandé par le recteur de la paroisse, l'Archiprêtre Alexis Struve, d'envoyer un représentant du Conseil de l'Archevêché pour assister à cette Assemblée. Le Conseil a désigné M. Pierre Sollogoub.

Par ailleurs, Mgr Gabriel a informé le Conseil qu'il avait reçu copie d'un décret du Saint-Synode du Patriarcat Œcuménique, par lequel le Père Georges Monjoch, qui avait été précédemment mis en interdit *a divinis* pour non-respect de la discipline ecclésiastique et trouble à l'ordre canonique, était réduit à l'état laïc. Copie de ce décret sera envoyée à tous les membres de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France.

- Le Conseil a pris note qu'à ce jour, malheureusement, aucune réponse du Patriarcat de Moscou n'était parvenue à l'Administration Diocésaine concernant la demande adressée par

l'Archevêché à Sa Sainteté le Patriarche Alexis II de bien vouloir accorder une délégation de l'Archevêché, afin qu'elle puisse lui présenter la situation actuelle de l'Archevêché, sous tous ses aspects, et examiner avec lui l'avenir de l'Orthodoxie dans nos pays et de son organisation canonique (cf. Déclaration du Conseil de l'Archevêché du 12 janvier 2005). Le texte de la lettre de Monseigneur Gabriel à Sa Sainteté le Patriarche Alexis est donné en annexe à ce communiqué.

Par ailleurs, le Conseil a examiné avec beaucoup d'attention et d'intérêt les récentes déclarations faites à Paris par l'Archiprêtre Nicolas Balachov. Secrétaire pour les affaires interorthodoxes au Département des relations extérieures du Patriarcat de Moscou. Le Conseil a pris note avec satisfaction de l'infléchissement de ton sensible dans ses propos et espère y voir une porte ouverte pour l'établissement d'un dialogue sur des bases réalistes et sereines.

- Le Conseil a décidé d'inviter comme conférencier à la Conférence diocésaine prévue cette année sur le thème "Construire l'Eglise locale" Son Excellence l'Evêque Kallistos de Diokleïa, auxiliaire de l'archevêque de Thyatire et professeur honoraire à l'université de Cambridge. Pour des raisons d'emploi du temps à ce dernier, la Conférence ne pourra pas avoir lieu avant le mois de septembre prochain. Elle se déroulera à Paris, à l'Institut Saint-Serge.

- Une réunion d'échange de vues et d'informations concernant les problèmes d'ordre administratif, juridique et matériel, ainsi que la situation générale de l'Archevêché a eu lieu avec les recteurs et marguilliers des paroisses de Paris et de la région parisienne, le 19 février, rue Daru, sous la présidence du Protopresbytre Boris Bobrinskoy, doyen de l'Institut Saint-Serge et recteur de la paroisse de la crypte de la Sainte-Trinité, Mgr l'Archevêque et Mgr Michel ne pouvant être présents.

Dans l'ensemble, cette rencontre a été très fructueuse et positive. De nombreux thèmes ont été abordés, un certain nombre de problèmes ont pu être pointés. Le projet de mise en place d'une catéchèse diocésaine à Paris pour les nouveaux immigrants d'Europe de l'Est a été bien accueilli. Un programme est en cours d'élaboration autour d'une équipe qui sera animée par l'Archiprêtre Wladimir Yagello et le Prêtre Wladislav Trembovelsky.

D'autres réunions de doyennés devraient avoir lieu durant l'année. Elles seront précédées d'une rencontre générale des doyens, prévue le jeudi 26 mai, à Paris.

- Interrogé par des responsables de certaines paroisses au sujet de l'emploi du calendrier suivant l'ancien ou le nouveau style, Mgr l'Archevêque a tenu à faire la mise au point suivante. Il avait été décidé, il y a déjà de nombreuses années de cela, par son prédécesseur de bienheureuse mémoire, l'Archevêque Georges de Syracuse, que chaque paroisse avait la possibilité de choisir si elle suivrait le calendrier julien ou le calendrier grégorien pour l'année liturgique du cycle des fêtes fixes. Mgr Gabriel n'entend pas remettre en cause cette pratique, mais il insiste pour qu'une telle décision soit prise en toute concertation et sérénité, dans le cadre d'une démarche générale adoptée par l'Assemblée paroissiale, car tout dans l'Eglise doit se faire dans l'ordre, le respect de la personne et l'amour.

Annexe : Lettre de Mgr Gabriel à Sa Sainteté le Patriarche Alexis II (11 février 2005)

Votre Sainteté,

Comme il ressort des minutes de la séance du Saint Synode du 24 décembre 2004 et de notre déclaration du 12 janvier 2005 (que je vous joins au cas où vous ne l'auriez pas reçue) de sérieuses tensions sont apparues entre notre Exarchat et le diocèse de Chersonèse, ce que nous regrettons vivement. Il nous apparaît qu'elles résultent du caractère inadéquat de l'information dont dispose le Département des Relations Extérieures du Patriarcat de Moscou, et des actes précipités et non canoniques par rapport à nous qui en ont été la conséquence. Je vous serais extrêmement reconnaissant de bien vouloir recevoir, au moment que vous jugerez opportun, une petite délégation de membres du Conseil diocésain de notre Archevêché. Je suis convaincu qu'une rencontre personnelle avec des membres du Conseil diocésain permettra de dissiper les malentendus, d'affaiblir les tensions et de nous ramener à ces relations véritablement fraternelles qui s'étaient établies entre nous pendant de nombreuses années, juste après votre élection au siège Patriarcal.

En me recommandant à vos prières,

Archevêque Gabriel